

## *PROJETS DE DÉSHYDRATATION ARTIFICIELLE DES FOURRAGES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE*

**D**EUX PROJETS DISTINCTS SONT A L'ETUDE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ISERE. MAIS ILS SERONT D'IMPORTANCE COMPARABLE ET SITUES TOUS DEUX DANS LA MEME région naturelle.

L'étude des projets a débuté en été 1967 pour l'un, et hiver 1967-1968 pour le second. Les agriculteurs intéressés ont fait des visites d'installations existantes en France et en Angleterre.

La mise en chantier des études est le fait de deux G.A.E.C. reconnus, domiciliés tous les deux dans le Trièves, plateau montagneux situé dans la pointe sud de la région naturelle Haute-Alpine, pointe qui correspond à l'extrémité sud du département de l'Isère.

Le Trièves se trouve à la limite géographique des Alpes du Nord et des Alpes du Sud et son climat est un climat charnière entre les climats humide du Nord et sec du Sud. Les pluies sont généralement abondantes en mai et juin et rares pendant les mois d'été.

L'altitude moyenne se situe entre 700 et 1.000 m, et les deux G.A.E.C. ont leurs exploitations implantées entre 800 et 900 m. Le plateau vallonné est découpé en grandes parcelles et la mécanisation du travail est largement développée. Depuis longtemps le Trièves est connu comme un pays producteur de céréales et de fourrages, ceux-ci autrefois vendus et maintenant

206 de plus en plus consommés sur place par les bovins qui supplantent les ovins.

*par J. Gallin-Martel.*

Ces deux G.A.E.C. sont espacés entre eux de 16 km, mais séparés par un relief important (vallées et cols) qui rend les transports difficiles.

Le G.A.E.C. de La Condamine associe deux exploitants pour travailler 130 ha de S.A.U., dont 80 ha en surfaces fourragères. L'association de fait a commencé en 1962.

Le G.A.E.C. de Serre-Izard associe cinq exploitants pour travailler 85 ha de S.A.U., dont 60 ha en surfaces fourragères, dont 30 ha — en deux parcelles — arrosables. L'association de fait est réalisée depuis dix ans environ.

Les exploitations sont de type mixte avec une nette dominance de l'élevage qui apporte près de 70 % du revenu brut.

La production fourragère à déshydrater sera assurée par :

- les prairies temporaires et artificielles : Ray-grass et Luzerne,
- les fourrages annuels (Maïs, Sorgho, Tournesol).

Les parcelles ont une taille comprise entre 2 et 30 ha, mais le nombre de grandes parcelles est important.

Les approvisionnements du séchoir en fourrage vert se feront dans un rayon de 3 à 5 km suivant le G.A.E.C. considéré.

### **Motivations des projets de déshydratation.**

Chacun des G.A.E.C. entretient actuellement quarante-cinq à cinquante vaches laitières et les génisses de remplacement, soit un troupeau correspondant au maximum de la capacité des actuels bâtiments. Avec le travail en association, ils ont augmenté considérablement la productivité de leurs exploitations et estiment que celles-ci sont maintenant en mesure d'assurer une production fourragère suffisante pour nourrir cent à cent vingt vaches laitières et les élèves nécessaires au remplacement.

La production fourragère est assurée à près de 60 % du total de récolte par les seules premières coupes. Le système de récolte et de conservation des fourrages adopté devra permettre la récolte des premières coupes avec un minimum de pertes. L'ensilage n'apporte pas cette assurance et les associés des G.A.E.C. ont pensé à la formule séduisante de la déshydratation qui amène la sûreté de la récolte, le conditionnement sous forme comprimée apportant, lui, une plus grande facilité pour la mécanisation de l'alimentation hivernale.

### **Taille des installations projetées.**

Les difficultés de transport entre les deux G.A.E.C. interdisant une réalisation commune, chaque G.A.E.C. doit donc envisager la création d'une unité de taille minimum, possible avec les équipements actuels.

Les projets prévoient l'utilisation d'un déshydrateur à basse température d'une capacité d'évaporation égale à 1.200 kg d'eau/heure, et d'une presse à piston pour conditionnement du fourrage sous forme comprimée.

### **Utilisation du fourrage déshydraté.**

Il sera entièrement consommé par le troupeau bovin de l'exploitation, soit cent à cent vingt vaches laitières et les génisses de remplacement nécessaires.

Les agriculteurs attendent de ces installations la possibilité de récolter dans d'excellentes conditions les fourrages produits et de limiter les pertes de valeur alimentaire constatées chaque année. Ils espèrent aussi résoudre en partie le difficile problème de main-d'œuvre hivernale qui s'accroît chaque année.

J. GALLIN-MARTEL,

*Ingénieur à la D.D.A. de l'Isère.*